

# La GAZETTE des AUTORITES

Automne 2011 – Numéro 27

## LEGISLATURE 2011-2016



*De gauche à droite : M. Cyrille Perret (Municipal), Mme Violeta Seematter (Municipale), Mme Martine Baud (Municipale), M. François Bryand (Syndic), Mme Dominique-Ella Christin (Municipale), M. Daniel Kistler (Secrétaire Municipal).*

### Les édiles de Prangins, qui sommes-nous?

Très modestement, les dépositaires d'un devoir et d'un pouvoir politique millénaire, hérité des philosophes hellènes. Au même titre, notre action politique s'inscrit parfaitement dans son origine, du grec «polis», l'art de gouverner une société humaine, et d'y organiser le pouvoir. Un exercice difficile, parfois périlleux, même dans un village comme Prangins qui réunit 3900 habitants. Mais un exercice passionnant, qui exige rigueur et éthique au service de la population. Nos parcours de vie et professionnels sont différents, nos sensibilités politiques peuvent parfois s'opposer, un atout pour la Municipalité. Nous pourrions ainsi, durant les cinq ans de la législature, conjuguer nos idées, nos talents, nos énergies afin d'œuvrer ensemble pour le bien commun. En vérité, il s'agit pour notre exécutif de se doter d'une agora permanente et foisonnante. Une

perspective qui s'annonce d'ores et déjà motivante. Prangins est une commune équilibrée, qui oscille entre Léman et Jura. Son port, préservé du vacarme urbain, son château et son bourg lui confèrent une forme de sérénité, presque un paradoxe entre deux villes en pleine expansion. La Municipalité entend justement garder ce caractère villageois. Améliorer l'efficacité de nos services à la population et proposer une qualité de vie qui ne se résume pas à un simple slogan, mais bien au contraire à une réalité quotidienne.

Certes, nous ne faisons pas l'histoire avec un grand H. Néanmoins, nous souhaitons fermement situer notre action politique dans la durée et l'audace avec l'appui du législatif et des citoyens. Entendu qu'il convient de mettre en lumière et de poursuivre ce qui a été entrepris, avec succès, jusqu'à aujourd'hui.

### Une vision pour notre village

Chaque début de législature donne à l'exécutif d'une commune l'opportunité de fixer un programme qui détermine à moyen terme les priorités et objectifs de son action publique. Cela représente également un engagement formel, sous réserve du débat démocratique, à l'égard du Conseil communal et de la population.

L'exercice ne s'assimile cependant pas à un simple catalogue de projets et prestations financés par le contribuable. Il doit s'articuler autour d'une démarche citoyenne, tout en tenant compte des critères de faisabilité, du degré de priorité et des contraintes financières.

Mais avant tout, ce programme de législature doit s'inspirer de la *Vision* que nous souhaitons pour notre village et définir un certain nombre d'orientations, permettant la réalisation de celles-ci pour les générations futures.

La volonté de préserver notre identité et notre patrimoine, d'inscrire nos actions dans le cadre d'un développement durable, de maîtriser l'urbanisation de notre commune face à l'explosion démographique de la région, la gestion de nos infrastructures, de l'aménagement public et des transports, notre politique sociale et culturelle font partie de cette *Vision*.

Le plan directeur communal, qui sera présenté prochainement, répond en partie à cette perspective, mais chaque étape de sa réalisation devra faire l'objet d'une réflexion commune afin de ne pas s'écarter de valeurs prédéfinies.

La démarche n'est pas aisée car, comme pour nos prédécesseurs, bien des paramètres nous échappent et vont encore nous surprendre... mais avoir une *Vision*, n'est-ce pas l'art de voir des choses invisibles?

François Bryand



Vue aérienne du port de Prangins, en arrière-fond, le village.

(Blaise Lambert)

## Une première étape franchie!

La reconnaissance *Partenaire en processus Cité de l'énergie* a été décernée en juin 2011 à la commune de Prangins par l'association Cité de l'énergie et l'Office Fédéral de l'Energie (OFEN). Cette reconnaissance est une étape importante vers la labellisation *Cité de l'Energie*. La commune de Prangins rejoint ainsi deux autres communes du district de Nyon qui ont déjà obtenu cette reconnaissance, soit les communes de Nyon et de Gland.

Cette reconnaissance a été obtenue car notre commune, représentée par l'ensemble de ses Autorités, s'est engagée en mai 2011 à devenir une *Cité de l'énergie* d'ici quatre ans. Ceci en mettant en oeuvre différentes mesures concrètes et cohérentes définies dans un pro-

gramme de politique énergétique et climatique durable pour la période 2011-2015.

Ce programme de politique énergie-climat ambitionne à **diminuer l'empreinte environnementale et les émissions de CO<sup>2</sup> de l'ensemble du territoire pranginois**. Il fixe donc un plan d'actions concrètes visant à **économiser l'énergie**, ceci en l'utilisant de manière plus rationnelle et en favorisant l'efficacité énergétique et à **promouvoir les énergies renouvelables**.

La prise en compte dans l'action communale de la dimension énergétique et environnementale permet de concrétiser la finalité d'un développement durable et s'inscrit dans une perspective cantonale et nationale.

Dominique-Ella Christin



Les eaux clapotantes du ruisseau Nant de Leyaz.

(Georges Meyrat)

## Prangins obtient le 1<sup>er</sup> prix du concours «villes et villages, acteurs de la biodiversité 2010»

Le palmarès du concours «Villes et Villages, acteurs de la biodiversité», lancé en 2010 pendant l'année internationale de la biodiversité, a été rendu public le 25 juin dernier, en présence de Madame Jacqueline de Quattro, Conseillère d'Etat. Notre commune a reçu le premier prix dans la catégorie 2'001 à 7'000 habitants, d'une valeur de 5'000 CHF ainsi qu'un certificat de «Commune lauréate de la biodiversité».

Prangins ainsi que les communes de l'Abbaye (1312 habitants) et Yverdon-les-Bains (27'070 habitants) ont été sélectionnées sur la base d'un questionnaire traitant de sujets aussi

variés que la gestion des milieux naturels, de l'eau ou des espaces verts et de la prise en compte de la biodiversité dans la politique d'aménagement.

Ce résultat récompense les efforts entrepris afin de promouvoir la biodiversité et protéger notre patrimoine naturel. Prangins s'est notamment distinguée par l'accomplissement de son projet de renaturation du Nant de Leyaz. Par cette remise à ciel ouvert, ce cours d'eau a pu retrouver un tracé et des berges proches de l'état naturel ainsi que des biotopes abritant une faune et une flore indigènes diversifiées.

François Bryand

## QUARTIER DE L'AUBERGE

### Visite guidée à l'auberge communale

Elle s'est fait attendre, la vieille dame, mais elle s'est enfin dévoilée, toute fraîche et pimpante pour accueillir les villageoises et les villageois dans une ambiance lumineuse et contemporaine. Les habitués ont retrouvé leur table au café, le restaurant s'est agrandi et neuf chambres offrent un confort digne d'un petit hôtel 3 étoiles.

Et si l'on entrait! Première remarque: pourquoi avoir installé une seconde porte vitrée? L'explication se trouve dans les directives des différents services appelés à se prononcer lors d'une rénovation de ce type. Le service des monuments historiques a exigé que l'ancienne porte qui s'ouvre vers l'intérieur reste en place, quitte à être rabattue en permanence lors des heures d'exploitation. L'ECA (établissement cantonal d'assurances contre les incendies) a, quant à lui, exigé que la porte d'entrée s'ouvre vers l'extérieur, pour des raisons de sécurité!

Une fois entré, jetez un coup d'oeil au beau parquet ancien et devinez d'où il vient! Il a été récupéré lors de la démolition de l'ancienne salle, stocké pendant de longs mois puis posé, poncé et traité. A votre gauche vous apercevez la table ronde «des menteurs», toujours la même, au même endroit, avec au-dessus, un globe -vestige lui aussi de l'ancienne salle communale- pour éclairer les délibérations. Et puis vous verrez le patron, Gérard Nicod, sortant de la cuisine, fidèle au poste, après des mois d'une attente, parfois difficile.

Grande baie vitrée, chaises rénovées et nouvelles tables pour le restaurant. Le bar est flamboyant neuf. Au premier, 5 chambres avec douches dont une pour invalides. L'ameublement est sobre et fonctionnel, l'éclairage bien pensé et les salles d'eau, tendance, avec leur grand miroir et leurs accessoires. Le second étage de 4 chambres avec salles de bain fait la part belle à une magnifique poutraison mise en valeur par la décoration.

Le sous-sol offre un grand confort d'exploitation. Toilettes publiques, locaux de stockage, chambres froides, local de chaufferie, local à pellets...et carnotzet qui a survécu au grand chambardement!

Seul regret: il faudra faire preuve de patience pour voir l'espace public attenant à la façade nord se réaliser. Une installation de chantier provisoire a été mise en place. Et pour ceux qui se demandent quelle est l'utilité de la «grande cheminée en plastique» qui trône au milieu de tout cela: il s'agit d'une prise d'air provisoire qui a été placée en hauteur pour éviter l'aspiration de poussières de chantier.

**Martine Baud**



*Le nouveau café où il fait bon se retrouver.*

(Georges Meyrat)

## Modernité et sobriété



(Léonore Baud)

*Chambre No 6 : «Chambre violette» (ancienne buanderie).*



(Léonore Baud)

*Chambre No 8 : «Chambre verte» (anciennement deux chambres réunies en une seule pièce).*



(Léonore Baud)

*Chaque chambre possède sa salle de bain avec douche ou baignoire.*

*Vue extérieure de l'Auberge.*



(Georges Meyrat)

# SECURITE ROUTIERE

## Moins de trafic

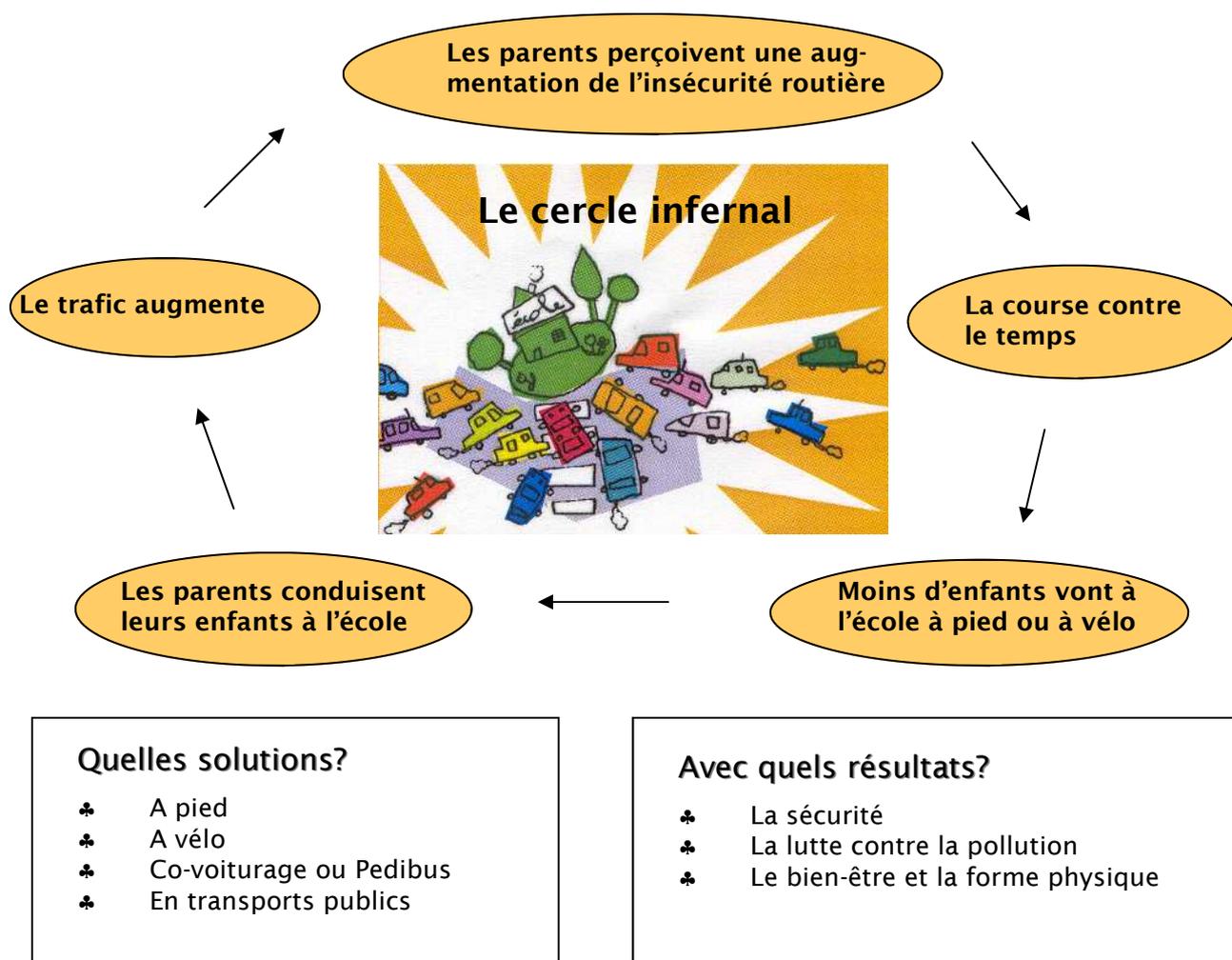
La vie active et rapide que la plupart d'entre nous menons actuellement influence grandement notre propre comportement, mais également celui de nos enfants. Il faut vite se préparer, pour vite aller à l'école, pour vite... pour vite... etc!

Par confort ou pour «gagner du temps», nous menons nos enfants à l'école en voiture. Cela augmente le trafic et les risques d'accidents. De plus, nous stationnons le plus près possible de l'établissement scolaire, parfois et même souvent de manière «hors-la-loi».

Nos enfants sont ce que nous avons de plus cher et nous pouvons tous contribuer à la prévention des accidents de la route, simplement en modifiant quelque peu nos habitudes. Ain-

si, tant la police que les milieux de la santé et de l'écologie prônent une diminution du trafic sur le chemin de l'école et aux abords de ces établissements. Pour ce faire, il suffit d'inciter les enfants à se rendre à l'école (lignes Pedibus!) à pied ou en vélo (pour celles et ceux qui maîtrisent l'usage de la bicyclette), à utiliser les transports publics, voire à se regrouper dans une même voiture pour rejoindre le lieu de classe.

Toutefois, si l'usage de la voiture est indispensable, arrangez-vous pour aller chercher vos enfants après l'heure de sortie, afin que ce soit eux qui vous attendent et non vous qui patientez et stationnez aux abords des établissements scolaires où les places de parc sont limitées.



Les parents taxis sont invités à se rendre au parking des Fossés (route de Bénex) pour embarquer ou débarquer des passagers. De cet endroit, les enfants rejoindront l'école par un sentier exempt de tout trafic. Ensuite, ils traverseront la route avec l'aide d'un patrouilleur scolaire.

## Chères citoyennes, chers citoyens de Prangins

C'est le 26 mai dernier qu'a eu lieu, sous l'égide de Madame Nelly de Tscherner, Préfète du district de Nyon, l'assermentation de vos nouvelles autorités municipales et communales. Séance très solennelle où chacune et chacun a dû s'engager formellement dans ses nouvelles tâches.

Tout ceci agrémenté par une excellente prestation du Choeur mixte de Prangins qui a donné une petite touche récréative à cette soirée. C'est aussi à l'occasion de cette réunion que le Bureau du Conseil est nommé pour la première année de la législature.

Ainsi pour 2011-2012, il se compose de :

Président :	Claude Perret
Vice-Président :	Marc von Büren
Secrétaire :	Patricia Jaquier Perard
Scrutateurs :	Liliane Gavillet et Martine Schmäh
Scrutateurs suppléants :	Giovanna Bachmann et Daniel Dubus

Les commissions permanentes de gestion et des finances, ainsi que les délégués à diverses commissions ou conseils ont aussi été élus ce même jour. Cependant «l'ancien Conseil» a eu encore deux séances pour débattre sur divers points avant de terminer son mandat.

### Petit résumé de la séance du 30 mai

Le **préavis No 78/11** a conduit à l'approbation du plan partiel d'affectation «Le Clos»; parcelle située entre la Route de Lausanne et l'angle de la Route du Clos/Route de la Bossière.

Le **préavis No 85/11** a permis l'engagement à 50% d'un animateur pour les jeunes de notre village. Ils pourront ainsi être encadrés d'une manière professionnelle.

Le **préavis No 86/11** demandait de ratifier la convention de liquidation de la succession de Monsieur Ernest Schächli, décédé en 2009 et qui voit ainsi notre commune hériter d'une somme conséquente. Ce montant sera bien entendu investi dans le social, les écoles et les personnes âgées.

### Petit résumé de la séance du 24 juin

Le **préavis No 84/11** (le rapport de gestion

pour 2010) ainsi que le **préavis No 87/11** (comptes de l'exercice 2010) ont été largement approuvés en cette dernière réunion de législature.

Tout ceci s'est terminé par une petite cérémonie en l'honneur du départ de vingt conseillères et conseillers, ainsi que celui de Monsieur le Syndic Hans-Rudolf Kappeler. Deux membres ont été spécialement salués:

- ♣ Monsieur Pierre Baumgartner pour 38 ans de présence au Conseil Communal!
- ♣ Monsieur Frédy Mühlethaler, lui pour 34 ans de présence, ainsi qu'une Présidence du Conseil!

Un grand merci au petit chœur des écoles de Prangins qui est venu agrémente cette partie par quelques chansons de son répertoire.

Le Bureau du Conseil est toujours à la recherche d'un huissier. Il s'agit d'un poste rétribué par indemnités et qui demande une présence lors des séances du Conseil, des jours de votations ou d'élections, ainsi que de quelques diverses tâches. Cette activité conviendrait parfaitement à une personne retraitée, ou en préretraite, souhaitant garder une occupation partielle. Vous pouvez vous adresser directement au soussigné pour de plus amples renseignements.

Bien cordialement à toutes et à tous.

Claude Perret  
Président du Conseil Communal  
conseil@prangins.ch



(DR)

## Préavis déposés au bureau du Conseil communal

### Préavis No 1/11 :

Autorisation générale de placer les fonds disponibles de la trésorerie communale auprès de divers établissements bancaires suisses de la place de Nyon, ainsi qu'auprès de La Poste durant la législature 2011-2016.

### Préavis No 2/11 :

Compétence à accorder à la Municipalité d'engager des dépenses de fonctionnement imprévisibles et exceptionnelles durant la législature 2011-2016.

### Préavis No 3/11 :

Autorisation générale pour l'acquisition ou

l'aliénation d'immeubles, de droits réels immobiliers ou de titres de sociétés immobilières, ainsi que pour l'acquisition de participation dans des sociétés commerciales, durant la législature 2011-2016.

### Préavis No 4/11 :

Autorisations générales de plaider pour la législature 2011-2016.

### Préavis No 5/11 :

Indemnisation des membres de la Municipalité pour la législature 2011-2016.

## BIENVENUE DANS NOS MURS !

### Nouveau collaborateur au service de l'Urbanisme

Architecte et urbaniste, Giovanni Troccoli est engagé depuis le 1<sup>er</sup> juin 2011 à la Commune de Prangins. Né en Italie en 1975, il a suivi des études d'architecture à Rome, puis d'urbanisme à Genève où il obtient un postgrade D.E.A. (diplôme d'études approfondies) en architecture et aménagement du territoire. Il est marié et père de deux enfants, Elisa, 4 ans et Marco, 1 an. Il aime la voile, la plongée, les langues et la géographie. Il a collaboré pendant plusieurs années avec d'importants bureaux d'architecture lausannois tout en assumant un poste d'assistant à l'Accademia di Architettura de Mendrisio, l'école fondée par Mario Botta. Il s'installe ensuite comme architecte indépendant.

Depuis quelques mois à Prangins, il met ses connaissances à contribution dans de nombreux dossiers en relation avec l'urbanisme, l'aménagement des espaces publics et les

nouvelles constructions. Giovanni Troccoli prend également ses premiers contacts avec les instances régionales en vue d'une étroite collaboration dans le développement des projets de l'agglomération yonnaise. MB



M. Giovanni Troccoli

## EN JOIE ET EN PEINE

### NAISSANCES



Maeva NÜESCH le 30 mai

Coralie ALLEMANN le 27 juin

Owen DUMARTHERAY le 2 août

### ILS NOUS ONT QUITTES

Graziosa BERGERHOFER le 29 mai

Jack MAKINS le 16 juin

